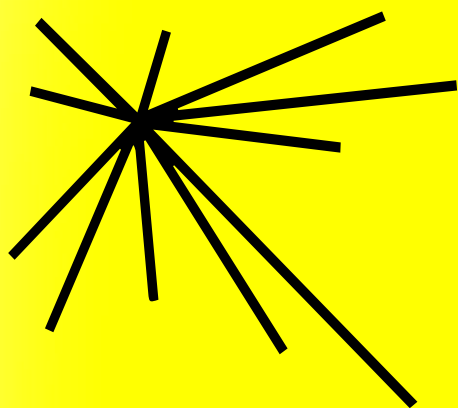
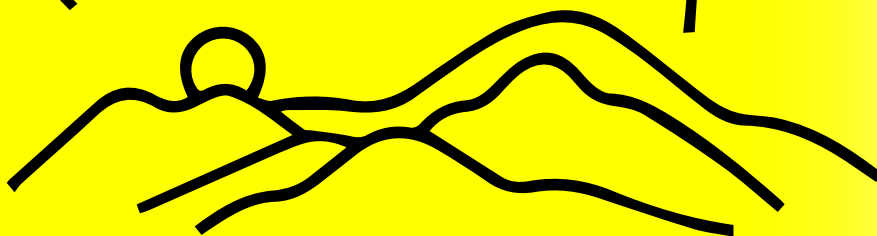


# DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE – UGA GRADE MASTER



OPC



---

## PARCOURS « DIRECTION DE PROJETS CULTURELS »

CYCLE DE FORMATION CONTINUE  
DES CADRES CULTUREL·LES

DIX-HUITIÈME  
PROMOTION

CERTIFICATION RNCP

ÉLIGIBLE CPF

2024  
2025

---

# PARCOURS « DIRECTION DE PROJETS CULTURELS »

## 5<sup>E</sup> ANNÉE DU DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE — UGA

### **Une formation itinérante et transversale axée sur les transitions impactant les politiques de la culture et le développement culturel territorial.**

Le parcours « Direction de projets culturels » est une formation qui, depuis plus de 35 ans, se positionne sur les changements que connaissent les politiques culturelles ainsi que l'évolution des normes professionnelles des métiers de la culture.

Dans les années 1980, la montée en puissance de la décentralisation appelait à former en conséquence les acteurs et actrices de ces politiques. Il fallait pouvoir articuler un héritage d'institutions et d'orientations, que l'État avait fortement marquées, avec des ressources et des enjeux territoriaux. Aujourd'hui, le secteur culturel fait face à de nouveaux défis : évolution des référentiels et des cadres des politiques culturelles, enjeux de la transition écologique, transformation digitale, crise démocratique...

Les professionnel·les de l'action publique culturelle doivent être préparé·es à ces mutations et outillé·es afin d'adapter leurs stratégies de direction de projet, d'équipement ou de service culturels. Cette formation vise à accroître les compétences et capacités des participant·es à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt collectif, en prenant en compte ce contexte de transitions. Elle leur permet de comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines, tout en mobilisant des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale.

#### **FORMATION PIONNIÈRE**

Première formation continue à s'ouvrir en 1984, le parcours « Direction de projets culturels » est aujourd'hui une cinquième année du diplôme de Sciences Po Grenoble – UGA valant grade de Master, mise en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, elle a été suivie par plus de 400 professionnel·les dont l'évolution du parcours atteste de l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur carrière.

#### **INTÉGRATION DANS UN RÉSEAU DE PROFESSIONNEL·LES**

Les stagiaires de la formation font partie d'un réseau réunissant aujourd'hui plus de 1000 opérateurs et opératrices de la culture, ayant participé aux formations longues de l'OPC ou au parcours DPC – Option « Métiers de la culture » (formation initiale).

# Compétences visées

## → Analyser des politiques culturelles territoriales

*Conduire une analyse réflexive et distanciée concernant une politique culturelle ou un projet culturel, prenant en compte la complexité d'une demande ou d'une situation, et les défis des mutations sociétales contemporaines*

## → Organiser son travail sur une politique ou un projet culturel en fonction d'un contexte territorial

*Concevoir des stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales*

## → Piloter un projet dans le domaine des politiques culturelles

*Organiser la coopération pour construire le modèle économique, le mode de gestion, l'administration et la communication d'un projet culturel dans le cadre de politiques publiques*

## → Travailler dans un cadre collaboratif au service d'une politique ou d'un projet culturel

*Conduire et accompagner le management des équipes et une gouvernance coopérative dans le champ de la culture*

## → Communiquer dans un contexte culturel professionnel

*Exprimer sa pensée de manière claire et concise à l'écrit comme à l'oral pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs·rices, de partenaires et d'élus*

# Programme des enseignements

## GOVERNANCE TERRITORIALE ET ACTION PUBLIQUE

- analyse de l'action publique
- évolution des systèmes politiques territoriaux
- finances, évaluation et innovation des politiques publiques

## POLITIQUES CULTURELLES : DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

- domaines des politiques culturelles
- tendances et défis contemporains
- contexte et acteurs nationaux des politiques culturelles
- contexte et acteurs européens des politiques culturelles

## CONDUITE DE PROJETS CULTURELS

- nouveaux référentiels des politiques culturelles
- méthodologie et design de projets
- participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
- management, économie et stratégies de financement de la culture

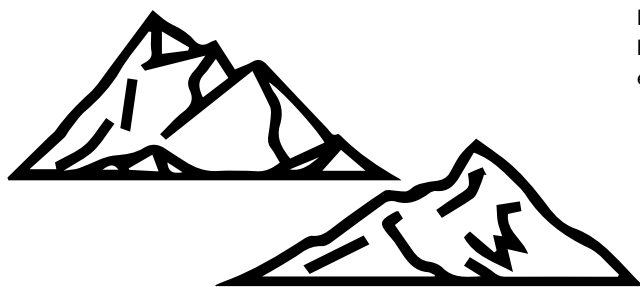
## ÉCOSYSTÈMES CULTURELS ET CRÉATIFS

- évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteur·rices de la culture, du patrimoine et de la création
- impacts de la transition écologique dans les projets culturels
- transition numérique, innovation culturelle et sociale
- sociologie de la culture et des pratiques culturelles

## LANGUE VIVANTE

- anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur <http://www.sciencespo-grenoble.fr/> et [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)



# Certification

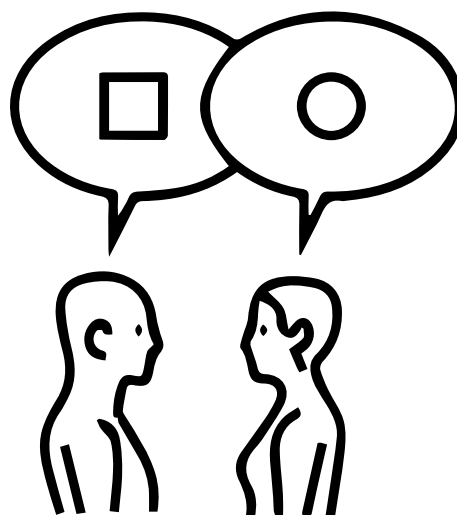
Délivrance du Diplôme de Sciences Po Grenoble  
– UGA, parcours « Direction de projets culturels »  
- Option cadres culturels territoriaux.  
Inscription au Répertoire national  
des certifications professionnelles de France  
Compétences (code RNCP34024).  
Taux d'obtention de la certification promotion  
précédente : 88 %

## Publics de la formation

- Responsables d'équipements ou de projets, chargé-es de mission
  - Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
  - Salarié-es des entreprises du secteur privé et indépendant-es, demandeur-euses d'emploi
  - Artistes
  - Élu-es
- Groupe de 24 personnes maximum par promotion

## Prérequis

Première année de Master ou Maîtrise d'enseignement supérieur ou diplôme équivalent (Bac+4). Pour les candidat-es n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par Sciences Po Grenoble – UGA selon le principe de la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).  
Tout-e candidat-e doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.  
La formation est également accessible par la voie de la VAE (renseignements auprès de Sciences Po Grenoble – UGA).



## Débouchés

- Dans le secteur public : directeur-riche des affaires culturelles en collectivité territoriale ; attaché-e territorial-e dans un service culturel ; conseiller-ère culture d'un-e élu-e ; responsable de service en Direction régionale des affaires culturelles...
- Dans le secteur privé : directeur-riche ou responsable d'équipement, d'organisation et de projets culturels...

# Méthodes et moyens pédagogiques

## INTERVENANT·ES

Les interventions sont assurées par des enseignant·es-chercheur·es, des expert·es, des professionnel·les de la culture et d'autres secteurs, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des artistes, en France et à l'étranger. Plus d'une centaine d'intervenant·es participent à la formation.

Retrouvez la liste sur [www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)



## ORGANISATION ET PÉDAGOGIE

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans, à raison d'un regroupement tous les 2 mois.

Chaque session combine plusieurs types de séquences pédagogiques :

- des enseignements théoriques et disciplinaires
- des rencontres de terrain avec des professionnel·les et/ou en immersion sur des territoires
- des ateliers collectifs pour débattre, analyser sa pratique, se projeter
- des travaux dirigés

## ÉVALUATION

La présence à l'ensemble des 12 sessions est obligatoire pour la validation du diplôme. Les stagiaires sont évalué·es sur les travaux suivants :

- un rapport d'analyse d'une action publique dans le domaine de la culture
- un rapport de perspective professionnelle
- un rendu de groupe sur une problématique organisationnelle
- la progression en anglais (exercices écrits et oraux)

## PARTICIPATION ACTIVE

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun·e. L'organisation des semaines vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques de Sciences Po Grenoble – UGA et de l'OPC, qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation du programme de la formation aux besoins individuels et collectifs.

## MOYENS TECHNIQUES

- À Grenoble : une salle de formation équipée et un centre de documentation sur les politiques culturelles. Les centres de documentation de l'OPC et de Sciences Po Grenoble – UGA sont accessibles tout au long du parcours.
- En dehors de Grenoble : des salles équipées au sein de structures artistiques, culturelles et universitaires.
- Sur le net : un site web dédié aux stagiaires est alimenté en amont de chaque semaine et tout au long du parcours : dossiers documentaires, contact des intervenant·es, infos pratiques... Cet outil permet aussi aux stagiaires d'échanger entre eux.

# Calendrier



## CALENDRIER DES REGROUPEMENTS 2024

Semaine 1 : du 22 au 26 janvier

Semaine 2 : du 18 au 22 mars

Semaine 3 : du 13 au 17 mai

Semaine 4 : du 1<sup>er</sup> au 5 juillet

Semaine 5 : du 16 au 20 septembre

Semaine 6 : du 18 au 22 novembre

## CALENDRIER DES REGROUPEMENTS 2025

Semaine 7 : du 20 au 24 janvier

Semaine 8 : du 17 au 21 mars

Semaine 9 : du 12 au 16 mai

Semaine 10 : du 30 juin au 4 juillet

Semaine 11 : du 15 au 19 septembre

Semaine 12 : du 17 au 21 novembre

*Informations non contractuelles données à titre indicatif.  
Les lieux de sessions seront définis ultérieurement.*

*En cas de nécessité et dans un souci de continuité pédagogique, Sciences Po Grenoble – UGA et l'Observatoire des politiques culturelles se réservent le droit de modifier les modalités pédagogiques (notamment présentiel/distanciel).*

# Lieux

## ITINÉRANCE

En dehors des regroupements à Grenoble, deux sessions et quelques journées sont organisées dans d'autres territoires en France (ex : Nantes, Lille, Drôme, Ardèche...) ainsi qu'à Bruxelles, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques.



# Infos pratiques

## MODE DE RECRUTEMENT

- Le dossier de candidature est à télécharger depuis le site de Sciences Po Grenoble – UGA ou de l'OPC et doit être retourné avant

**le 18 septembre 2023**, délai de rigueur, à :

Kevin Dos-Santos, chargé de développement  
Formation continue :

**contact-formation-continue@iepg.fr**

- Les résultats d'admissibilité seront communiqués par courriel entre le 25 et le 27 septembre 2023

- Les auditions des candidat·es présélectionné·es se dérouleront en visio (30 minutes environ) **les 11, 12 et 13**

**octobre 2023**

- Les résultats d'admission seront communiqués par courriel entre le 23 et le 25 octobre 2023

## COÛT DE LA FORMATION

6 500 € pour le parcours complet soit 420 heures (60 jours de formation).

Ce coût est exempté de TVA (art. 261.4.4 du CGI)

*NB : ces frais ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration.*

## ACCESSIBILITÉ

Les locaux de l'OPC et Sciences Po Grenoble – UGA sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez également contacter le SAH de l'UGA

(<https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/service-accueil-handicap-794449.kjsp>).

## INFORMATIONS / RENSEIGNEMENTS

Sur les contenus et le déroulé de la formation :

Alice-Anne Jeandel

Responsable des formations OPC

**a-a.jeandel@observatoire-culture.net**

+33 (0)4 76 44 95 05

Sur les devis et les inscriptions :

Kevin Dos-Santos

Chargé de développement Formation continue,  
Sciences Po Grenoble – UGA

**contact-formation-continue@iepg.fr**

+33 (0)4 76 82 84 87

## RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

Philippe Teillet, maître de conférences,  
Sciences Po Grenoble – UGA

Vincent Guillon, codirecteur, OPC

Alice-Anne Jeandel, responsable  
des formations, OPC

Emmanuel Vergès, codirecteur, OPC

**Dossier de candidature et informations complètes disponibles en ligne :**

[www.sciencespo-grenoble.fr](http://www.sciencespo-grenoble.fr)

[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)

Créé en 1948, Sciences Po Grenoble – Université Grenoble Alpes, propose, en cinq ans, un parcours intellectuel ambitieux destiné à former les décideuses et décideurs de demain.

Bénéficiant des atouts d'une grande école, notre Institut participe au développement de l'Université Grenoble Alpes (UGA).

Il se distingue par le caractère pluridisciplinaire de sa formation (science politique, droit, économie, gestion, histoire, sociologie), la place accordée à l'international et la force de sa recherche en sciences sociales.

Sciences Po Grenoble – UGA a obtenu la certification qualité FCU pour ses services de formation continue.

À la fois force de proposition et d'analyse, l'Observatoire des politiques culturelles a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expertise reconnue sur l'action publique culturelle en France et en Europe. Consacrés aux enjeux de transformations institutionnelles et sociétales qui traversent le secteur culturel, les parcours de l'OPC occupent depuis 30 ans une place centrale dans le paysage des formations continues sur la culture. L'OPC est certifié QUALIOPi depuis 2021. Il bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble – UGA.

**Sciences Po  
Grenoble** 

L'OUVERTURE AUX MONDES

Sciences Po Grenoble – UGA  
BP 48 - 38040 Grenoble Cedex 9  
+33 (0)4 76 82 84 87

**OPC**  
**OBSERVATOIRE  
DES POLITIQUES  
CULTURELLES**

33 rue Joseph Chanrion  
38000 GRENOBLE

+ 33 (0)4 76 44 95 05  
[formations@observatoire-culture.net](mailto:formations@observatoire-culture.net)  
[www.observatoire-culture.net](http://www.observatoire-culture.net)



**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

**isère**  
CONSEIL GÉNÉRAL

